



16ème législature

| | | |
|--|---|--|
| Question N° : 7709 | De M. Bastien Lachaud (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Seine-Saint-Denis) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères | | Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères |
| Rubrique > politique extérieure | Tête d'analyse > Accueil du chef d'État belge lors de son déplacement en Guyane | Analyse > Accueil du chef d'État belge lors de son déplacement en Guyane. |
| Question publiée au JO le : 02/05/2023 Réponse publiée au JO le : 20/06/2023 page : 5606 | | |

Texte de la question

M. Bastien Lachaud interroge Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'accueil de M. Philippe de Belgique lors de son dernier déplacement en Guyane. À l'occasion du lancement de la sonde spatiale Juice par le lanceur Ariane 5 au centre spatial guyanais, le chef d'État de la Belgique s'est rendu en région guyanaise. Il apparaît qu'aucun membre du Gouvernement ne se soit déplacé à l'occasion de cette visite, le roi des Belges n'étant accueilli à son arrivée à l'aéroport de Cayenne que par le préfet, M. Thierry Queffelec et le commandant supérieur des forces armées en Guyane, le général de division aérienne Xavier Buisson. M. le député s'étonne, en premier lieu, de l'absence de membre du Gouvernement à ce lancement. Cela est d'autant plus regrettable puisque cet avant-dernier lancement d'Ariane 5 a marqué le début d'une mission de l'Agence spatiale européenne de très grande importance, qui permettra de déterminer l'existence de conditions propices à l'émergence de la vie sur trois satellites de Jupiter. En deuxième lieu, M. le député est d'autant plus surpris qu'aucun ministre ou secrétaire d'État ne se soit rendu accueillir en personne un chef d'État, qui plus est celui d'une nation alliée et riveraine, sur le territoire national. Aussi, il demande à Mme la ministre de préciser les raisons qui ont conduit à ce qu'aucun membre du Gouvernement ne vienne ni accueillir M. Philippe de Belgique, ni assister au lancement de la sonde spatiale Juice depuis le centre spatial guyanais. Il en va de l'image, du sérieux et de la crédibilité de la France, première puissance spatiale européenne.

Texte de la réponse

Les coopérations auxquelles la France et la Belgique participent dans le cadre de l'Agence spatiale européenne (ESA) et du programme spatial de l'Union européenne contribuent à l'autonomie de l'Europe dans ce secteur stratégique. Le lancement de la sonde Juice, développée dans le cadre de l'ESA, matérialise ces efforts conjoints en matière d'exploration de l'espace lointain. En novembre 2022, lors de la Conférence à niveau ministériel de l'ESA, la Belgique avait également décidé de soutenir activement le programme de lanceur Ariane 6, confirmant ainsi les convergences politiques qui existent avec la France en matière d'accès à l'espace. Le Centre national des études spatiales (CNES), qui administre le Centre spatial guyanais, a été informé tardivement de la participation du Roi des Belges par le service du protocole de l'ESA qui était responsable de la communication publique et des invitations autour de l'opération de lancement. Le Roi des Belges a été accueilli par le Préfet de la région Guyane, M. Thierry Queffelec, qui, en sa qualité de Préfet de région, représente la Première ministre et tous les ministres sur place. Le Préfet avait toute autorité pour représenter le gouvernement français. Il était par ailleurs accompagné du général de division aérienne Xavier Buisson, Commandant supérieur des Forces armées en Guyane. Au-delà des



affaires spatiales et de cet évènement, l'excellence de nos relations avec la Belgique doit être soulignée. La Première ministre a accueilli, le 5 mai dernier à Paris, son homologue belge, ainsi que nombre de ministres français et belges, dont ceux en charge des affaires étrangères et européennes, dans le cadre de la quatrième réunion en format Val Duchesse mis en place après les attentats de 2015 et 2016. C'était l'occasion de réaffirmer la solidité des liens d'amitié entre la France et la Belgique et de la coopération renforcée, notamment en matière de sécurité intérieure, de justice et de défense.